

**DOSSIER DE CANDIDATURE 2022/2023 : Master 2 Comptabilité - Contrôle - Audit**

CALENDRIER	
Du 3 mai au 23 mai 2022	Dématérialisation des dossiers de candidature sous format pdf via eCandidat à l'adresse : <a href="https://ecandidat.univ-paris1.fr">https://ecandidat.univ-paris1.fr</a>
Début juin 2022	Publication de la liste des étudiants admis à passer l'entretien individuel compte tenu de leur dossier individuel.
Vendredi 17 juin 2022	Entretien individuel
Au plus tard le 2 juillet 2022	Résultats d'admission

Les pièces constitutives, listées ci-dessous, doivent obligatoirement être scannées toutes DANS LE MEME SENS et téléversées dans eCandidat :

**Pièces obligatoires :**

- Le fichier PDF de synthèse généré à l'issue de la saisie du formulaire complémentaire (accessible dans l'onglet situé entre *Pièces justificatives* et *Informations complémentaires* de votre candidature), à téléverser en lieu et place du présent document (pièce intitulée : Dossier de candidature). **La saisie du formulaire en ligne et le téléversement du PDF de synthèse correspondant à la formation visée sont obligatoires** (en l'absence de ces éléments, la candidature sera considérée incomplète). **Ne pas mettre en ligne le présent document !**
- Copie lisible d'un document officiel d'état civil : carte nationale d'identité (recto-verso), passeport ou carte de séjour (étudiants étrangers) ;
- Curriculum vitae (CV) complet (études, stages, expériences professionnelles...), 1 page, photo couleur scannée en haut à droite ;
- Lettre de motivation **obligatoirement manuscrite** datée, signée 1 page maximum ;
- Lettre de présentation **obligatoirement manuscrite**, 1 page maximum ;
- Copie du relevé de notes officiel du baccalauréat (ou diplômes équivalents) ;
- Copie du relevé de notes officiel de la première (1<sup>ère</sup>) année d'études supérieures (L1, classe préparatoire ou équivalent) \* ;
- Copie du relevé de notes officiel de la deuxième (2<sup>ème</sup>) année d'études supérieures (L2, classe préparatoire ou équivalent) \* ;
- Copie du relevé de notes officiel de la troisième (3<sup>ème</sup>) année d'études supérieures (L3 ou équivalent) \* ;
- Copie du relevé de notes officiel du premier (1<sup>er</sup>) semestre de l'année en cours (M1 ou équivalent) \* ;
- Copie du diplôme de niveau Bac + 3 (grade licence ou équivalent).

**Pièces facultatives ou conditionnelles** (à fournir si vous répondez aux conditions) :

- Copie du relevé de notes officiel de la première (1<sup>ère</sup>) année de Master (M1 ou équivalent), si déjà obtenue \* ;
- Copie du dernier diplôme supérieur à Bac + 3 si déjà obtenu ;
- Autres relevés de notes (M2, DCG...) ;
- Attestation(s) des stages effectués (document remis par l'entreprise) ;
- Pour les **candidats titulaires d'un diplôme étranger**, copies du diplôme de fin d'études secondaires (équivalent au baccalauréat), des éventuels diplômes universitaires ainsi que des relevés de notes correspondant à ces diplômes \*. Si ces documents ne sont pas en français, ils doivent être accompagnés d'une traduction ;
- DELF/DALF ou TCF niveau C1, uniquement pour les **ressortissants des pays dont la langue officielle n'est pas le français** ;
- Autres documents

**Remarque :** le Test Score-IAE-Message n'est plus obligatoire ; il peut être ajouté au dossier au même titre qu'un feuillet d'évaluation de stage... Il constituera alors un élément parmi d'autres pour juger de la qualité globale du dossier.

\* En cas de redoublement, joindre les relevés de notes de toutes les années.

**Les dossiers incomplets ou dont les pièces sont illisibles ne seront pas examinés.**